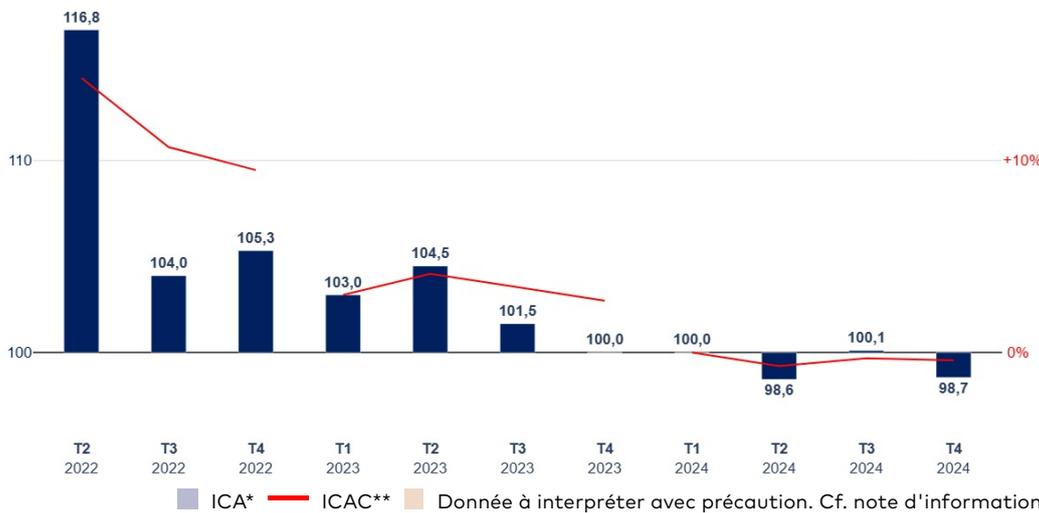


L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

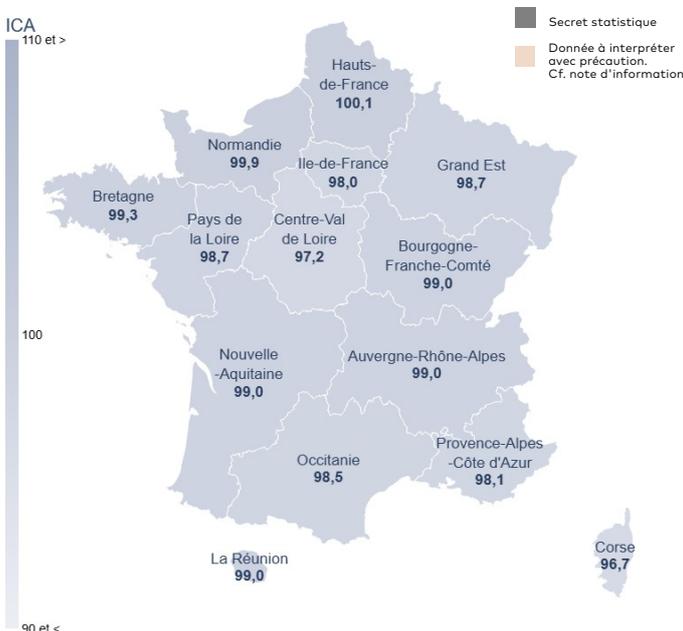
- Au 4e trimestre 2024, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 570 000 TPE-PME françaises de notre échantillon est de 98,7, soit une diminution de chiffre d'affaires de 1,3% en valeur par rapport au 4e trimestre 2023. Ce résultat est la conséquence de baisses sur les mois d'octobre et décembre, entrecoupées d'un rebond au mois de novembre, en partie lié à un effet de base ; l'activité s'étant repliée en novembre 2023. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) indique un léger recul d'activité de 0,4% en moyenne sur l'année 2024.
- Ce résultat moyen masque toutefois des disparités en termes géographique et sectoriel comme le détaille la suite de l'analyse.
- Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En moyenne sur l'année 2024, l'Insee indique que l'indice des prix à la consommation a crû de 2%. La décélération du taux d'inflation par rapport à 2023 vient du ralentissement de la hausse des prix de l'alimentation (+1,4% en 2024 après +11,8% en 2023), des produits manufacturés (0% contre +3,5%) et de l'énergie (+2,3% après +5,6%). En glissement annuel, l'indice des prix a augmenté de 1,3% en décembre 2024 par rapport à décembre 2023.



-0,4 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023

La carte de France



L'évolution de l'activité trimestrielle des régions

- Au 4e trimestre 2024, seules les TPE-PME de la région Hauts-de-France voient leur CA quasi stagner (+0,1%). Pour les structures des 12 autres régions et de La Réunion, l'activité recule comparativement au 4e trimestre 2023.
- Les entreprises corses enregistrent de nouveau la plus forte diminution d'activité (-3,3%), suivies par celles du Centre-Val de Loire (-2,8%), d'Île-de-France (-2%), de Provence-Alpes-Côte d'Azur (-1,9%) et d'Occitanie (-1,5%).
- Les TPE-PME du Grand Est (-1,3%) et des Pays de la Loire (-1,3%) affichent un recul similaire à celui de la France dans son ensemble.
- Les structures de La Réunion (-1%), d'Auvergne-Rhône-Alpes (-1%), de Bourgogne-Franche-Comté (-1%), de Nouvelle-Aquitaine (-1%), de Bretagne (-0,7%) et de Normandie (-0,1%) enregistrent des replis plus limités.

Pour plus de précision, les résultats sont détaillés dans les analyses régionales***

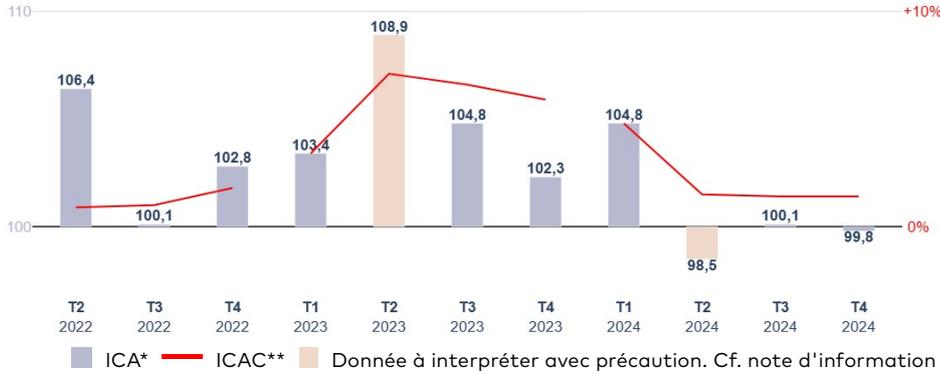
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. *** Concernant l'Outre-Mer, seuls les résultats de La Réunion sont présentés, les échantillons des autres DROM et des COM n'étant pas représentatifs.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les TPE-PME françaises de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon voient leur CA stagner depuis deux trimestres : -0,2% en valeur au 4e trimestre après +0,1% au 3e trimestre. En moyenne sur l'année, elles affichent une progression de 1,4%. D'après l'Observatoire Fiducial publié en septembre 2024, les coûts de l'énergie continuent de fortement impacter les entreprises du secteur, représentant en moyenne 4,3% de leur chiffre d'affaires. Les boulangeries et boulangeries-pâtisseries font également face à l'augmentation des prix des matières premières alimentaires (+22,9%), en particulier ceux du cacao (+162,6%) et du café (+76,4%) – hausses en décembre 2024 sur un an selon l'Insee. Cependant, le développement des options de snacking ou de plats préparés, mais aussi de l'offre de café ainsi que la création d'espaces de consommation sur place à la façon des « coffee shops » constituent des sources de croissance pour les entreprises du secteur.



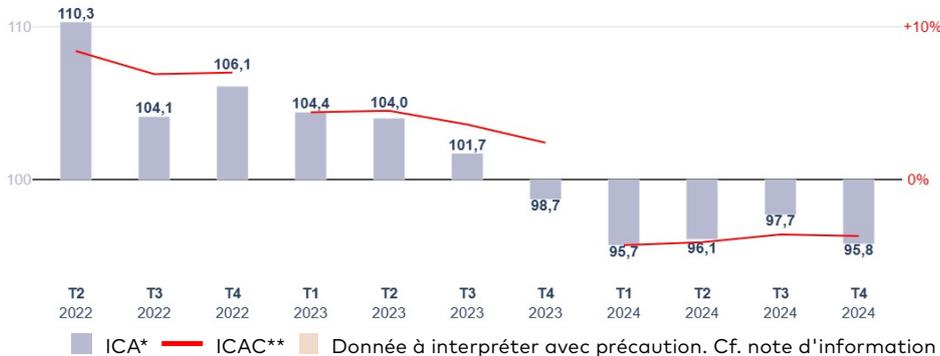
+1,4 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Construction (F)

Les TPE-PME de la construction de l'échantillon enregistrent un cinquième trimestre consécutif de diminution de leur activité : -4,2% en valeur au 4e trimestre 2024. En moyenne sur l'année 2024, la baisse atteint 3,7%. La FFB confirme la poursuite de la chute d'activité en volume : -6,6% en 2024 et une estimation à -5,6% pour 2025. Ces résultats et prévisions sont la conséquence de la situation dans le logement neuf (-21,9%) et le non-résidentiel neuf (-7,4%). Les mises en chantier ont diminué de 14,2%. De même, les permis de construire ont reculé de 12,3% en 2024 selon le ministère de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation. Ce recul d'activité est corroboré par les chiffres de la CAPEB (-3,9% de baisse d'activité globale sur 2024). L'entretien-amélioration ralentit à -1% en 2024 avec un recul qui s'est accentué dans l'année : -1,5% au 4e trimestre, les travaux de performance énergétique ne faisant plus exception, avec une baisse similaire.



-3,7 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre (43.99C)

La situation reste très compliquée pour les entreprises de maçonnerie de l'échantillon qui affichent un cinquième trimestre consécutif de diminution d'activité : -4% en valeur lors du 4e trimestre 2024 en glissement annuel et -4,9% en moyenne sur l'année. La CAPEB indique, dans son bilan 2024, que ce corps de métier reste le plus touché. Les entreprises subissent de plein fouet l'écroulement dans le logement neuf qui se poursuit. Toutefois, un signal positif est donné du côté des défaillances qui n'ont progressé que de 3% au 4e trimestre contre une moyenne globale à +10%. Le second oeuvre est plus à la peine avec une hausse de 12% des défaillances.



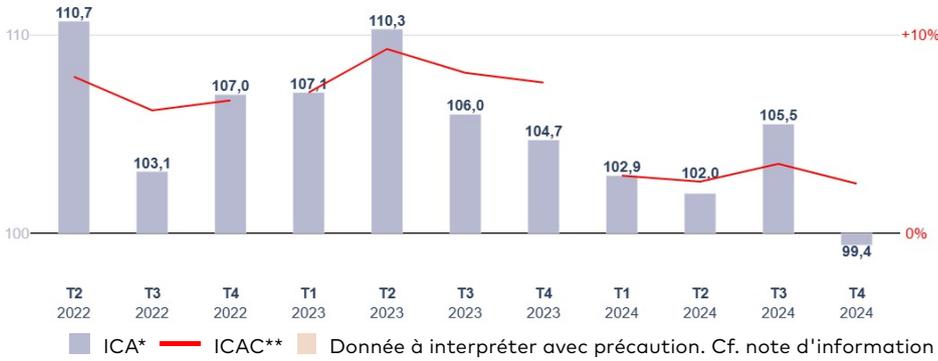
-4,9 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (45.20A)

Après douze trimestres consécutifs de hausse d'activité, les TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon voient leur CA légèrement reculer de 0,6% au 4e trimestre 2024 par rapport au 4e trimestre 2023. En moyenne sur l'année, les entreprises du secteur voient leur activité progresser de 2,5%. Selon le baromètre des prix de la réparation automobile publié par idGarages, les tarifs des garages ont progressé en moyenne de 7,6% en 2024 par rapport à 2023. Les prestations impliquant des changements de pièces, telles que le freinage, sont particulièrement concernées par l'augmentation des prix. De plus, l'introduction de voitures plus modernes, comportant une proportion croissante de composants électroniques, fait progresser les dépenses d'entretien. De même, les matériaux modernes spécifiques des véhicules électriques et hybrides requièrent des coûts de réparation importants.



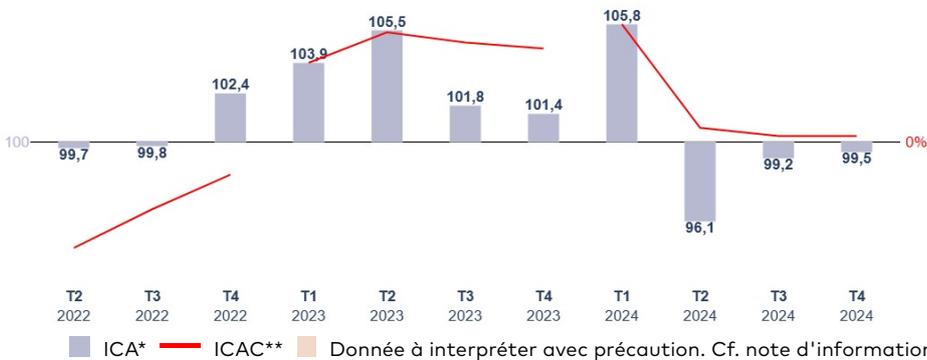
+2,5 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Commerce de détail de viandes et produits à base de viandes en magasin spécialisé (47.22Z)

Les commerces de détail de viandes et de produits à base de viandes de notre échantillon affichent un troisième trimestre consécutif de baisse de CA : -0,5% en valeur au 4e trimestre 2024 en glissement annuel. En moyenne sur 2024, le CA augmente de 0,3% par rapport à 2023. Dans un contexte inflationniste persistant, le marché des boucheries fait toujours face à de nombreux défis entre la baisse de production de viande en raison du contexte sanitaire complexe (surmortalité et problèmes de fertilité), la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières et le recul de la consommation ou la descente en gamme dans les achats. En effet, selon l'Idèle, la consommation de viande reculerait de 1% en 2025 par rapport à 2024. Les boucheries positionnées sur le segment premium jouissent toutefois d'une bonne réputation et d'atouts importants. On note également le développement d'enseignes avec vente à prix réduits et anti-gaspi grâce à la récupération des déstockages, surproduction ou découpes irrégulières sur des viandes locales.



+0,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (47.71Z)

Les commerces de détail d'habillement de l'échantillon voient leur activité reculer pour le troisième trimestre consécutif : -2,2% au 4e trimestre 2024 et -2,3% en moyenne sur l'année. Dans un contexte inflationniste, les magasins d'habillement font toujours face aux arbitrages des consommateurs qui privilégient de plus en plus la vente en ligne ou la seconde main. Selon l'observatoire économique de l'IFM, 67,5% des consommateurs indiquent que l'inflation a impacté leur consommation de vêtements et 32% plébiscitent la seconde main. 58% des enseignes évoquent ainsi un recul de la fréquentation des magasins avec un repli du volume de vêtements vendus. Selon Altares, le taux de défaillance des commerces de détail d'habillement a augmenté de 6,6% en 2024 suite à la baisse d'activité et la concurrence accrue de l'ultra fast fashion. Selon Xerfi, les difficultés du marché de l'habillement se poursuivront en 2025 malgré le relâchement des pressions sur le pouvoir d'achat.



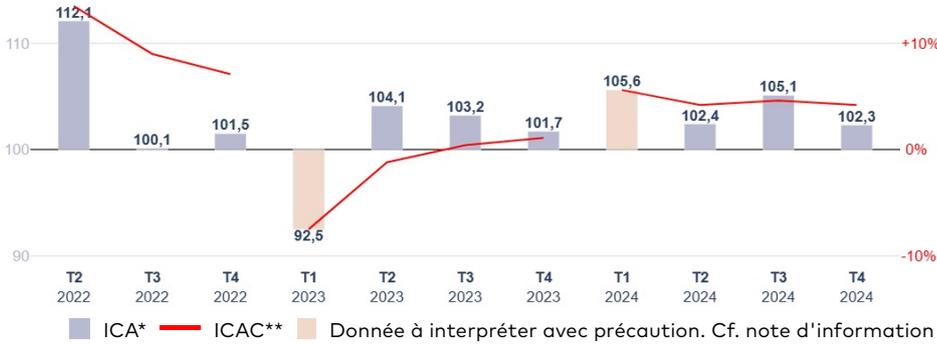
-2,3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (47.73Z)

Lors du 4e trimestre 2024, les pharmacies de l'échantillon enregistrent une progression de leur activité de 2,3%, soit un septième trimestre consécutif de croissance. En moyenne sur l'année, leur CA a augmenté de 4,2%. Mais comme indiqué lors du précédent trimestre, la situation des officines semble préoccupante sur plusieurs aspects. Selon l'organisation patronale USPO, la hausse de CA est artificielle car liée au transfert des dépenses de l'hôpital vers la ville, sur des produits chers mais aux marges capées. La sortie des produits de contraste (radiologie) du réseau de distribution via les pharmacies aura également un impact conséquent sur l'activité et les marges, qui continuent de se dégrader. Le syndicat FSPF confirmait ces tendances dans son enquête menée au 2e semestre 2024 avec des difficultés de trésorerie et une érosion des marges. Cela se traduit par une hausse des découverts bancaires, des créances fournisseurs non recouvertes, des fermetures d'officine.



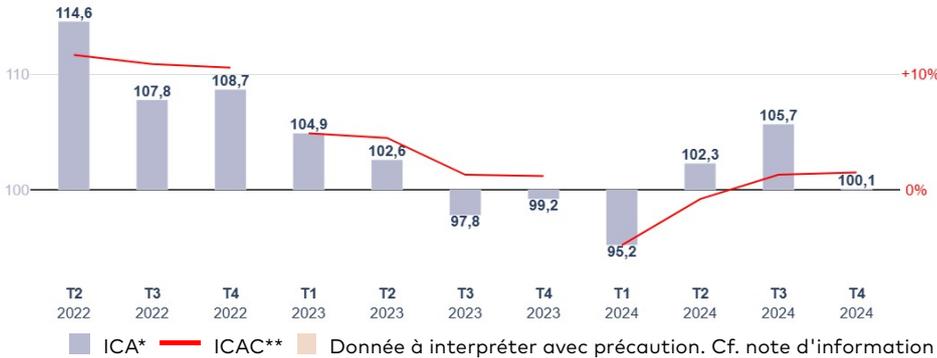
+4,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Transports routiers de fret de proximité (49.41B)

Les TPE-PME des transports routiers de fret de proximité de notre échantillon enregistrent un troisième trimestre consécutif de croissance, avec une très légère progression de CA de 0,1% en valeur au 4e trimestre 2024. En moyenne sur l'année, les entreprises du secteur voient leur activité croître de 1,5%. Selon la Fédération nationale du transport routier, les chefs d'entreprise constatent majoritairement une baisse de leur activité lors du 4e trimestre 2024. Elle indique également que les effectifs salariés restent stables par rapport aux précédents trimestres mais demeurent inférieurs à ceux de la période de crise sanitaire. Quant aux investissements, à savoir les renouvellements des parcs, ils restent en dessous de leur niveau moyen.



+1,5 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Hôtels et hébergements similaires (55.10Z)

Les hôtels de l'échantillon poursuivent leur recul d'activité avec une baisse de CA de 1,6% au 4e trimestre 2024 comparativement au 4e trimestre 2023 et de 1% en moyenne sur l'année. Selon le baromètre Extendam, le taux d'occupation des hôtels s'établit à 66% enregistrant une baisse d'un point par rapport à 2023, compensée par la hausse des prix ayant permis de limiter la hausse des charges d'exploitation et de générer des niveaux de revenu moyen par chambre disponible supérieurs à 2023 (+2%). Selon Atout France, si l'année 2024 a été marquée par de grands événements sportifs et culturels, la fréquentation internationale des hôtels a légèrement reculé (-0,5%). De même, la fréquentation domestique a affiché une baisse de 2,1% en termes de nuitées. Selon KPMG, l'industrie hôtelière française en 2025 devrait bénéficier des retombées de la notoriété apportée par les Jeux Olympiques ainsi que des grands salons internationaux.



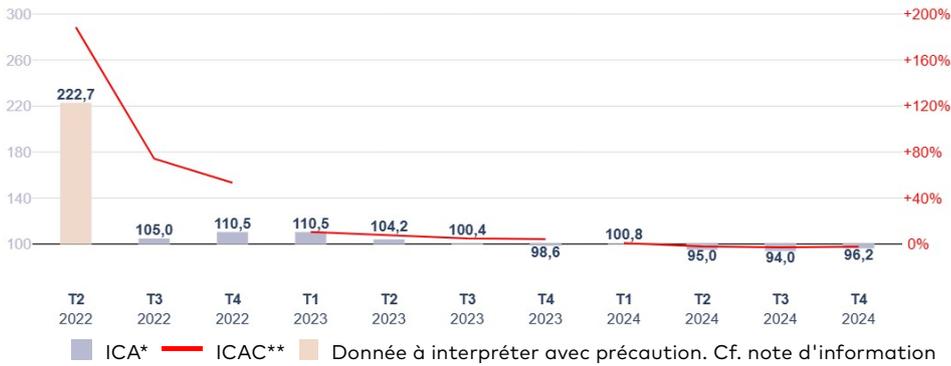
-1 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Restauration traditionnelle (56.10A)

Les restaurants traditionnels de l'échantillon affichent un recul de CA de 3,8% au 4e trimestre 2024 et de 2,3% en cumulé depuis le début d'année. Selon une enquête menée par Revenue Management Solutions, le secteur de la restauration traditionnelle a été fortement impacté par la chute de la fréquentation et des dépenses de la clientèle. La 21e revue stratégique de Food Service Vision précise que 89% des clients font de plus en plus attention aux prix des plats et réduisent leur panier d'achat. Selon Xerfi, certains restaurants revoient leur concept en profondeur pour faire face à la pression concurrentielle des restaurants rapides et s'adapter aux nouvelles habitudes de consommation (modernisation des restaurants, ajout de plats asiatiques, etc.). Par ailleurs, le secteur de la restauration peine toujours à recruter et fidéliser une main-d'œuvre qualifiée d'après le baromètre Restauration de Rydge Conseil et Gira.



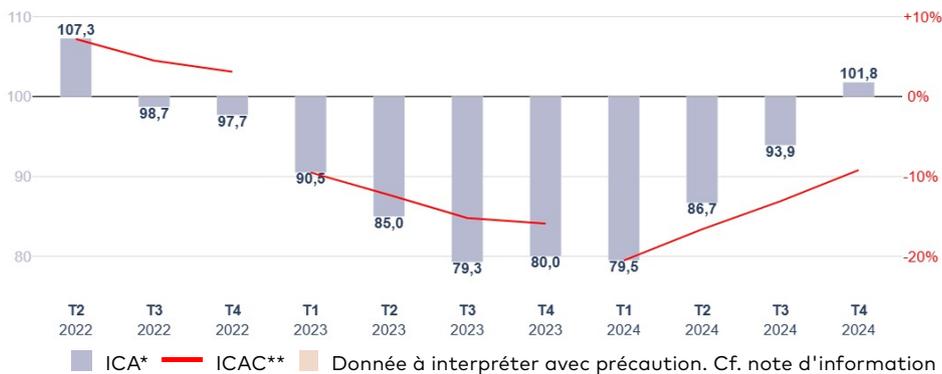
-2,3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Agences immobilières (68.31Z)

Après neuf trimestres de recul, les agences immobilières de l'échantillon voient leur activité repartir à la hausse, +1,8% en valeur au 4e trimestre 2024. Mais l'effet de base était nettement favorable, l'activité ayant baissé de 20% il y a un an. En moyenne sur 2024, le CA se réduit de 9,2% par rapport à 2023. Selon la FNAIM, le marché immobilier aurait atteint son point bas, avec 775 000 transactions sur l'année, contre 872 000 en 2023, laissant espérer un redémarrage pour 2025. Les prix ont modérément diminué sur l'année. Selon le site meilleurtaux, les taux d'intérêt restent orientés à la baisse avec un taux moyen d'environ 3,3% en janvier 2025, alors qu'il était autour de 4% un an auparavant. Le marché de la location reste quant à lui sous tension avec l'interdiction de la location des logements classés G au Diagnostic de performance énergétique, la fin du dispositif Pinel et la concurrence de la location courte durée. Dans ce contexte, les défaillances ont crû de 36% entre 2023 et 2024, même si elles ont diminué lors du dernier trimestre.



-9,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Coiffure (96.02A)

Les entreprises de coiffure de l'échantillon enregistrent un troisième trimestre consécutif de légère baisse d'activité : -0,2% au 4e trimestre 2024 comparativement au 4e trimestre 2023. En moyenne sur l'année 2024, le CA reste toutefois en hausse (+0,4%) grâce au résultat du 1er trimestre. Les tensions sur le pouvoir d'achat des clients dans un contexte inflationniste entraînent une légère baisse de fréquentation : 6 visites annuelles par client en 2024 contre 6,7 en 2023, selon l'Observatoire Fiducial publié en septembre 2024. Pour compenser cela, les coiffeurs font évoluer leur offre vers des services à plus forte valeur ajoutée qui entraînent une hausse du ticket moyen (40,40€ en 2024 contre 38,20€ en 2023). Par ailleurs, le bilan trimestriel Altares indique que le nombre de défaillances d'entreprises du secteur a progressé de 26% au 4e trimestre 2024 en glissement annuel. Le secteur reste également confronté à une importante pénurie de main-d'œuvre qualifiée.



+0,4 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 570 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant, notamment celles réalisées lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur www.bibliordre.fr

Infographie réalisée par :

